

en vertu duquel nous marquons l'animal d'un petit B dans l'oreille. On trouve facilement cette marque si on la cherche, mais elle ne frappe pas les visiteurs dès qu'ils pénètrent dans une étable.

Je mentionne la chose pour indiquer l'opposition qui s'est manifestée. Il en a été de même au début au sujet de la tuberculisation. Nombre de propriétaires de troupeaux et d'éleveurs s'opposèrent à cette épreuve, mais les gens en reconnaissent maintenant l'utilité. La même chose s'est produite au sujet de l'avortement épizootique; les gens n'acceptaient pas l'épreuve comme étant définitive. D'aucuns prétendaient que la maladie était curable et nous avons effectué des investigations et établi des relevés à ce sujet. Nous surveillons le bétail qu'on expédie. Nous devons examiner le bétail qui entre aux Etats-Unis pour les fins d'élevage et il ne peut entrer avant l'émission d'un certificat. Je suis convaincu qu'avec le temps on établira au sujet de cette maladie un régime quelque peu analogue à celui qu'on a établi pour la tuberculose. Je doute fort qu'on puisse entreprendre la réalisation d'un programme de ce genre en temps de guerre.

M. CRUICKSHANK: Combien de zones épurées y a-t-il en Colombie-Britannique?

L'hon. M. GARDINER: Il y a la vallée du Fraser et la région colonisée de l'île Vancouver.

M. CRUICKSHANK: J'ai entendu certaines vantardises de quelques honorables députés du Manitoba. J'utiliserai ce renseignement au sujet du crédit relatif à l'organisation du marché. Je suppose que la Colombie-Britannique est la seule province où tout le lait nature provient de régions indemnes de tuberculose, n'est-ce pas?

L'hon. M. GARDINER: La vallée du Fraser constituait une zone idéale pour ce travail qu'on a exécuté au début de l'application du programme. A cette époque, les ministres tant libéraux que conservateurs considéraient qu'il fallait assainir complètement toute région bornée par des obstacles naturels que le bétail ne pouvait pas facilement franchir. La vallée du Fraser s'est révélée une région idéale pour la réalisation de cette mesure, et on l'appliqua.

M. CRUICKSHANK: Je n'y trouve pas à redire; au contraire. Cependant, en ce qui concerne le poste n° 22, je voulais savoir si la Colombie-Britannique est la seule province où tout le lait nature a été fourni par les régions exemptes de tuberculose. C'est ce que je crois savoir, mais je voudrais en être sûr.

L'hon. M. GARDINER: Toutes les régions du Nouveau-Brunswick sont exemptes de la tuberculose; il en est de même en Nouvelle-Ecosse, sauf la région de l'île du Cap-Breton. Des épreuves ont aussi été effectuées dans l'île du Prince-Edouard.

M. CRUICKSHANK: La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard et la Colombie-Britannique; les quatre provinces négligées du Canada sont les seules qui soient exemptes de tuberculose.

M. PERLEY: Un système de pasteurisation ne serait-il pas aussi bon?

M. SENN: Il y a quelque temps, un an ou deux, je pense, le ministre a déclaré que le vaccin pour le traitement de l'avortement épizootique ne pouvait pas être importé des Etats-Unis ni d'ailleurs. Le règlement a-t-il été modifié? L'épreuve de l'avortement épizootique a-t-elle été trouvée efficace? Je crois savoir que les autorités américaines acceptent une attestation à l'effet que les animaux sont indemnes quand ils sont expédiés sans qu'on ait procédé à une autre épreuve.

L'hon. M. GARDINER: Je crois savoir que l'épreuve a été trouvée efficace. La plupart des Etats de la république voisine acceptent de nos vétérinaires une attestation à l'effet que les bêtes à cornes ont subi l'épreuve et qu'elles sont immunisées contre l'avortement épizootique. Dans certains Etats, ont s'est servi d'un vaccin censé produire la guérison. Cependant, nous avons un peu répugné à en permettre l'entrée au Canada jusqu'à ce que nous fussions parfaitement sûrs qu'il produirait d'heureux résultats. Nous en permettons maintenant l'importation. Je crois savoir qu'on inocule le vaccin aux veaux quand ils sont tout jeunes et qu'ils sont immunisés contre la maladie. Il s'est écoulé assez de temps et le nombre de bêtes inoculées à été suffisamment élevé pour que le ministère soit convaincu qu'il y a vraiment profit à recourir à l'inoculation.

M. McCANN: Le ministre voudra bien noter qu'il y a d'étroits rapports entre les maladies des animaux et certaines maladies transmises d'animaux à des êtres humains. On a parlé ici, par exemple, cet après-midi de l'avortement épizootique qui, transmis à un être humain, devient ce qu'on appelle la fièvre ondulante et pour laquelle on n'a encore découvert aucun traitement satisfaisant. Presque invariablement, chez les humains, cette maladie est fatale. Le ministre devrait donc prendre tous les moyens possibles en vue d'éliminer cette maladie et d'assurer la protection